



# Le Bulletin

## de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Juin 2018 - n°25

### Sommaire :

Après-midi festif	Page 02	États Généraux de la Bioéthique	Page 08
Éducation sexuelle à l'école	Page 03	Réforme des retraites	Page 09
Old Up : Françoise Giroud	Page 06	Brèves - Annonces	Page 10
Être grands-parents en vacances	Page 07	Idées de lecture	Page 11
La vie de nos familles	Page 07	Randonnée	Page 12

### L'éditorial :

Dans le précédent bulletin, la concertation sur la bioéthique avait largement présenté les enjeux. Le Comité Consultatif National d'Éthique a, depuis, rendu son rapport et un large consensus s'est opposé à la Gestation Pour Autrui (GPA). Toutefois l'ouverture de la Procréation Médicalement Assistée (PMA) aux femmes seules ou en couple fait encore débat. Le CCNE devrait remettre à la rentrée des avis pour la révision de la loi de bioéthique. La fin de vie ne devrait pas figurer dans ce programme.

Le présent bulletin fait écho à des textes suscités par le Planning Familial, repris par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) relatifs à l'éducation sexuelle à l'école. Présentés comme des « standards », ils visent à banaliser des comportements déviants, comme l'inceste ou la pédophilie. Inspirés par des théories pernicieuses comme le « gender », ces textes pourraient s'inscrire dans des programmes d'enseignement destinés aux mineurs. Comme pour la bioéthique, il convient d'être vigilant sur ces projets, contraires aux idées que nous prônons pour les familles.

S'agissant de notre association, l'année scolaire s'est terminée par la remise de la médaille de la famille à quatre mères adhérentes, dans le cadre de la fête de la ville au Parc Bon Repos. Nous tenons à les féliciter.

A la rentrée, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation et de venir nous voir au Forum des Associations le 9 septembre. Nous aurons aussi besoin des bénévoles pour la braderie du 5 au 8 octobre.

Que vos vacances soient studieuses, sportives ou reposantes, je souhaite qu'elles soient un vrai temps de détente et de rencontres avec ceux qui vous sont chers !

**Benoît le GUEN**



### Dates à retenir :

**DERNIÈRE PERMANENCE**  
Mercredi 4 juillet

**REPRISE DES PERMANENCES**  
Mercredi 5 septembre

**INSCRIPTIONS**  
Cours de langues et de dessin  
Au cours des permanences, le samedi 8 septembre de 10h à 13h ainsi qu'au Forum

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
Dimanche 9 septembre  
de 14h à 18h au gymnase Gaillon

**BRADERIE DE VÊTEMENTS**  
Du vendredi 5 au lundi 8 octobre

**GRUPE DE PAROLES**  
«Old Up» 47ème rencontre  
Vendredi 12 octobre – 9h45  
Winston Churchill

## UN APRÈS-MIDI FESTIF

Il est 19 heures, ce samedi 16 juin, lorsque la dernière barbe à papa est distribuée par l'Association Générale des Familles de Viroflay, à l'issue d'une queue interminable.



Tout l'après-midi petits et grands ont profité des nombreuses animations proposées sur le thème « Contes et Légendes » : fées et sorcières, spectacle de magie, lecture de contes sous une tente bédouine, apprentissage de l'escrime, labyrinthe des tout petits, stand de maquillage, ateliers divers, sans oublier la traditionnelle initiation à l'apiculture.



Nous sommes dans le Parc de Bon repos où s'achève cette journée festive, offerte par la municipalité, aux familles de Viroflay dans le cadre des « Offlénies ».



L'après-midi a débuté par la mise à l'honneur de 4 familles adhérentes à notre association, les familles de la Rivière, Rateau, Prigent et Cobac-Hélie, dont les mamans ont été décorées de la médaille de la famille.



Ce moment de convivialité s'est déroulé sous un ciel clément et dans une ambiance très familiale et chaleureuse.



Les associations familiales ont régaler l'assistance d'un délicieux goûter, composé de viennoiseries ainsi que de madeleines et compotes pour les plus jeunes, pour le prix modique de 0,50 €, boisson comprise ! Et pour tout goûter acheté, L'AGFV offrait une barbe à papa...



**A l'année prochaine pour une nouvelle édition !**

## MAIS QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCOLE ?

**L**a première fois que l'on entend parler des «Standards pour l'éducation sexuelle en Europe», on pense à une farce de mauvais goût. Il n'est pas possible qu'une organisation internationale se mêle de l'organisation, dès le plus jeune âge, d'un sujet qui relève de la famille.

En 2017, des professionnels de la petite enfance, sous l'égide du Pr Berger, pédopsychiatre, ont lancé une pétition sur Internet pour dire « stop à la dangereuse imposture des droits sexuels et de l'éducation à la sexualité »(1). Ils entendent alerter les pouvoirs publics et les citoyens français sur une dérive alarmante constatée dans certaines déclarations promulguées par des organisations internationales. Ces textes, qui prétendent obliger les États à mettre en place une éducation à la sexualité pour tous les enfants, dès le plus jeune âge, ont été élaborés en dehors de tout contrôle démocratique et sans qu'aucun spécialiste de la petite enfance ne soit consulté.

Après l'échec des ABCD de l'égalité, c'est dans les programmes scolaires que l'on a discrètement glissé l'éducation à la sexualité. C'est en train de se mettre en place en France, sans que les parents aient été ne serait-ce qu'informés. Des témoignages de parents stupéfaits et inquiets affluent : leurs enfants rentrent choqués, voire traumatisés, de l'école après avoir été contraints de suivre des cours d'éducation sexuelle, et ce, à l'insu de leurs parents.

**D**es professionnels de la petite enfance demandent l'arrêt de tous les cours d'éducation sexuelle pour les enfants de maternelle et primaire, et que cette éducation soit limitée à des messages de prévention au collège et au lycée.

### **D'où vient la volonté d'imposer une éducation sexuelle à l'école ? Textes et idéologie**

En 2008, le Planning Familial a rédigé un texte, la « Déclaration Internationale des Droits Sexuels »(2). Ce texte a été repris par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui dépend de l'ONU, sous l'intitulé « Standards pour l'Éducation Sexuelle en Europe » (3). Il se présente comme « un cadre de référence pour les décideurs politiques, les autorités compétentes en matière d'éducation et de santé, et les spécialistes ». Il s'agit d'organiser à l'école, et ce, dès le plus jeune âge, une éducation à la sexualité pour tous les enfants.

Au début, la France est restée prudemment en

retrait par rapport à ces textes. Mais le 13 juin 2016, le Haut Conseil à l'Égalité entre les hommes et les femmes (HCE) a publié un rapport appelant les pouvoirs publics à mettre en place un plan d'action pour l'éducation à la sexualité. Ce rapport a été repris en mars 2017 par le ministère de la santé dans un plan appelé « stratégie nationale de santé sexuelle ».

**L**es racines idéologiques de ces textes plongent dans le passé. En 1947, la Fondation Rockefeller a financé les recherches d'un entomologiste américain, Alfred Kinsey, sur la sexualité humaine, ainsi que la création de « l'Institut Kinsey ». Kinsey a écrit deux ouvrages, appelés couramment « Rapports Kinsey » et qui ont été à l'origine de la révolution sexuelle, notamment en agissant pour banaliser certains comportements comme l'inceste, la pédophilie, et en promouvant les programmes d'éducation sexuelle.

Or, la validité de ces rapports est très contestable : en premier lieu, les échantillonnages ayant servi aux études de Kinsey n'étaient pas, et de loin, représentatifs de la population ; mais surtout, parce que Kinsey et ses collaborateurs ont conduit des « expériences » barbares sur des bébés et sur de jeunes enfants pour valider leurs prétendues « théories ». Un travail moralement inacceptable et qui n'avait rien de scientifique.

En outre, Kinsey prétendait que les enfants avaient des appétits sexuels à satisfaire, ce qui revient à légitimer la pédophilie.

En dépit de cela, le 23 avril 2014, l'Institut Kinsey a obtenu un statut consultatif spécial au Conseil Économique et Social de l'ONU et a donc désormais la possibilité d'influer sur la politique au niveau mondial (4).

### **Contenu des textes**

**L**e document de l'OMS, les « Standards pour l'éducation sexuelle en Europe » est consultable sur internet(3). On y trouve une matrice qui expose les connaissances à transmettre aux enfants en fonction de leur âge. Par exemple, de 0 à 4 ans, il est recommandé d'informer les enfants sur « le plaisir et la satisfaction liés au toucher de son propre corps, la masturbation enfantine précoce ». De 6 à 9 ans, les enfants devront être informés des « changements physiques, menstruations, éjaculation », ainsi que des « différentes méthodes de contraception ».

Ces recommandations sidérantes appellent quelques remarques :

Il est évident que ces notions sur la sexualité, introduites auprès d'enfants de maternelle ou de primaire, ne respectent en rien le rythme de l'enfant, et sont imposées de façon intrusive et traumatique à des enfants beaucoup trop jeunes pour les comprendre.

**L**e texte des « standards », très confus, mélange constamment des propositions intéressantes et des idées dangereuses. Ce discours à double entrée est caractéristique des perversions.

L'interdit de la sexualité pour les mineurs n'est mentionné nulle part. Il est juste dit qu'il faut que les enfants apprennent à identifier si le ressenti est plaisant ou pas, et qu'ils peuvent dire non. Or, en cas d'agression, faute d'interdit clair, l'enfant, traumatisé et dans la confusion la plus totale, ne sera plus à même d'identifier ce qui lui arrive ni de se plaindre d'un abus sexuel.

Depuis longtemps, les lobbies pédophiles réclament la reconnaissance du droit pour les enfants à avoir une sexualité. Ils affirment que la pédophilie doit être considérée comme une orientation sexuelle comme une autre, et demandent qu'un enseignement sur la sexualité soit donné aux enfants. Or, en se penchant sur la documentation qui sert de référence aux « standards », on trouve l'organisme SIECUS, qui a été créé par l'institut Kinsey, précédemment cité, et dont on connaît les positions pro-pédophile. Il est clair que ces idées ont influencé la rédaction de ce texte.

En France, les cours d'éducation à la sexualité sont prévus de la maternelle jusqu'au lycée. Ils sont obligatoires et font l'objet d'un contrôle des « connaissances ». Il est aussi prévu que les enseignants et les éducateurs soient formés pour prodiguer ces cours.

L'éducation sexuelle à l'école est imposée aux Français, aux parents, aux professionnels sans aucun débat, sans caution scientifique, sans que les professionnels de la petite enfance aient été consultés et en toute discrétion. Il s'agit là d'une idéologie qui ne dit pas son nom, qui s'impose dans le dos des parents, et qui est inspirée de la théorie du genre, dont il faut rappeler l'absence de fondement scientifique.

### **Conséquences sur les enfants**

Les cours d'éducation sexuelle exposent bruta-

lement les enfants à une sexualité adulte, anatomique, sans sentiments et sans interdit.

Il faut rappeler que la sexualité des enfants est différente par nature de celle des adultes. Elle n'est pas génitale, mais renvoie à la tendresse et à l'amour. Les professionnels de la petite enfance soulignent donc l'absurdité qu'il y a à parler, à de nombreuses reprises, dans les « standards », des « capacités évolutives de l'enfant », suggérant par cette formulation qu'il y a juste une différence de degré entre enfant et adulte.

Selon de nombreux témoignages de parents, certains enfants, après avoir subi ces cours, présentent des symptômes de stress post-traumatique : stratégie d'évitement, hyperréactivité, hypervigilance, cauchemars... (5).

### **Les professionnels de la petite enfance pointent un certain nombre de risques :**

- Pourquoi les « standards » veulent-ils à tout prix apporter aux enfants des réponses avant même qu'ils ne posent des questions ? Il est normal que les enfants s'interrogent, notamment sur la naissance. Les réponses qu'ils trouvent font parfois sourire les adultes par leur fantaisie. Pourtant, cette étape où ils imaginent leur venue au monde est très importante et nécessaire pour leur développement psychique. Ils apprendront la réalité quand ils seront en âge d'y faire face, à leur rythme. Vouloir leur apprendre trop tôt la vérité consiste à faire effraction dans leur psychisme en les obligeant à faire face à une réalité qu'ils sont trop jeunes pour comprendre. Il s'agit là d'un véritable attentat à la pudeur des enfants.
- Le risque de favoriser des confusions entre intimité et extérieur est grand. La sexualité relève de l'intime, ce qui signifie que l'on n'en parle pas en public. Le fait que la maîtresse, ou une personne qui la remplace, parle de l'intime en public est troublant pour les enfants.
- Ces cours risquent d'apporter la perturbation dans les familles. Les parents, et c'est sain, ne parlent pas de leur sexualité à leurs enfants. Comment vont-ils réagir si leurs enfants, à la suite d'un cours, les interrogent sur leur vie intime ? En outre, chaque famille a sa façon d'aborder ces sujets avec ses enfants. Que va-t-il se passer quand les enfants reviendront de l'école avec des paroles allant à l'encontre de ce que les parents ont dit ?
- Les collégiens seront incités à consulter un

site placé sous la tutelle du ministère de la santé (6), « onsexprime.fr », qui n'hésite pas, sous couvert de prévention, à montrer les images inspirées de films pornographiques, à pousser les jeunes à raconter « leur première fois », et à lire celle des autres, à promouvoir des « orientations sexuelles »... Cette posture est contraire à toute éducation par des adultes responsables, dont le but est d'apprendre à réprimer les pulsions et non de les assouvir. Il peut arriver, bien sûr, qu'un jeune regarde des images ou un film porno, mais alors, il est conscient qu'il transgresse un interdit. C'est tout différent d'inciter les jeunes à regarder des images qui vont provoquer une excitation. L'État joue ici le rôle d'un adulte tentateur.

En voulant informer les enfants sur la pornographie, la sodomie, le genre, les opérations transgenres..., les autorités ne font pas de la prévention comme elles le prétendent, « elles éduquent sexuellement, c'est-à-dire pervertissent les enfants »(7).

### L'éducation sexuelle pour prévenir la pornographie, une fausse bonne idée

La pornographie est devenue très envahissante, et beaucoup de parents commencent à s'inquiéter pour leurs enfants. Ils n'arrivent plus à les protéger comme ils le voudraient, ils sont débordés, et se demandent avec angoisse quoi faire.

Hélas, il est illusoire de penser que l'« éducation sexuelle », telle qu'elle est prévue, va permettre de prévenir les ravages de la pornographie. En informant les enfants, on va « piquer » leur curiosité, et, comme aucun interdit n'a été posé, il est probable que beaucoup de jeunes vont se précipiter pour voir ce qu'est la pornographie, sans penser que ce qu'ils font pourrait leur nuire.

Si les pouvoirs publics voulaient vraiment lutter contre la pornographie, alors il faudrait prendre des mesures efficaces, comme par exemple, rendre payant l'accès aux films pornos. Cela n'est pas à l'ordre du jour.

Le constat est sombre. Il est très étonnant de voir que des textes largement infiltrés par des idées pédophiles ont été adoptés par des organisations internationales. Il est sidérant de s'apercevoir que ces textes sont appliqués dans notre pays par des dirigeants incapables d'en saisir la nocivité, ou n'ayant pas la volonté de s'y opposer, et qui les appliquent sans consulter ni les professionnels, ni les parents. Il est de plus en plus évident que les responsables nationaux, comme internationaux,

ont totalement perdu le contact avec les populations qu'ils sont censés représenter et n'écourent plus les citoyens.

Face à ces démissions, il va falloir que les parents se mobilisent pour s'opposer à ce que leurs enfants soient soumis à des enseignements qui risquent de les pervertir. Ils vont devoir refuser que leurs enfants assistent à ces cours malsains, et se mobiliser dans des associations pour faire pression sur le gouvernement afin de stopper, comme le demandent les professionnels de la petite enfance, toute éducation sexuelle à l'école, pour protéger leurs enfants.

Raphaëlle Leclerc

(1) Les professionnels contre « l'éducation sexuelle et les droits sexuels » :

<https://proscontreeducsex.wordpress.com/>

(2) <https://www.planning-familial.org/sites/internet/files/declaration-droits-sexuels-ippf.pdf>

(3) [https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2013/11/Standards-OMS\\_fr.pdf](https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2013/11/Standards-OMS_fr.pdf)

(4) Voir Brigitte Robilliard, Danger en protection de l'enfance

(5) Clinique des effets de l'éducation sexuelle sur les enfants, vidéo par Alexandra Rhodes, psychologue, <https://www.youtube.com/watch?v=cqlw2owPQt8>

(6) <https://www.onsexprime.fr>

(7) voir Ariane Bilheran, « L'imposture des droits sexuels »

### Dernière minute

Le Vademecum de la laïcité à l'école vient de paraître, et il confirme que l'éducation sexuelle est obligatoire à l'école, au collège et au lycée :

L'éducation à la sexualité fait partie des apprentissages obligatoires en application de l'article L312-16 du Code de l'Éducation, qui dispose qu' « **une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances présentent une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain** ».

## OLD UP : 45ème et 46ème RENCONTRES FRANÇOISE GIROUD, UNE LÉGENDE



**J**ournaliste, actrice, écrivain, femme politique, successivement Secrétaire d'État à la Culture et à la Condition Féminine de 1974 à 1977, Françoise Giroud est née en Suisse en 1916. Décédée à Paris en 2003, elle était « devenue » Françoise Giroud en 1938 pour travailler à la radio. Elève au lycée Molière, elle quitte l'école à 14 ans. Elle travaille dans une librairie, passe un diplôme de dactylo. Grâce à ses relations familiales elle devient secrétaire d'André Gide. Ses différents métiers lui font découvrir son talent pour l'écriture.

En 1940, elle s'installe à Clermont, travaille pour le cinéma et écrit des contes pour Paris Soir. En 1942, elle est baptisée avec sa mère dans l'Allier, par le Curé Bardet qui antidate le certificat en 1917. « Modeste » agent de liaison dans la Résistance, selon ses propres dires, elle est arrêtée par la Gestapo sur dénonciation et incarcérée à Fresnes en 1944.

### Le journalisme et la politique

Directrice du nouveau magazine «ELLE» qui se veut moderne et féministe, elle fonde «L'EXPRESS» avec son amant Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER et y travaillera jusqu'en 1974. Elle commence sa vie politique sous la Présidence de V.Giscard d'Estaing. Victime d'allégations mensongères concernant le port de la Médaille de la Résistance alors que sa bonne foi sera reconnue, elle quitte la politique. Elle publie alors la « Comédie du Pouvoir », Fayard - 1977.

Membre du comité d'honneur de l'ADMD, Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, elle fonde aussi en 1979 l'ACF, Action Contre la Faim. De retour à l'écriture, elle tient une rubrique dans le «NOUVEL OBSERVATEUR» pendant 20 ans, est membre de nombreuses associations, continue à publier pratiquement tous les ans essais et romans, dont « Ce que je crois », Grasset - 1978.

### Vie privée

Déjà mère de deux enfants, Alain-Pierre Danis, né à Nice en 1941, décédé en 1972 d'un accident de ski, et Caroline Eliacheff, née en 1947 de son mariage avec Anatole Eliacheff, elle attend un enfant de JJSS à la fin des années 1950. Elle doit avorter et développe ensuite une grossesse extra-utérine. Ne pouvant plus avoir d'enfant avec Françoise Giroud, JJSS se sépare d'elle pour épouser une stagiaire de 20 ans. Elle tente de se suicider aux barbituriques en 1960 et entame avec Jacques Lacan une psychanalyse, période que l'on retrouve dans « On ne peut pas être heureux tout le temps », Fayard - 2001. En 1984, la mort de son dernier compagnon, Alex Grall, qu'elle aide à mourir, la fait plonger dans la dépression.

Le 16 janvier 2003, sortant de l'Opéra-Comique, elle tombe la tête la première dans le grand escalier. Le lendemain, elle travaille à un livre mais sombre dans le coma le soir-même. Elle est transportée à l'hôpital américain de Paris où elle meurt le 19 janvier, sans avoir repris connaissance. Selon sa volonté, sa fille Caroline Eliacheff disperse ses cendres sur des rosiers.

### Rapport à la judéité

Catholique par le jeu des circonstances et athée par conviction, Françoise Giroud niera toute sa vie sa judéité pour respecter une promesse faite à sa mère. Elle ne révélera son origine à son petit-fils Nicolas, le futur Rabbin Aaron Eliacheff, qu'au printemps 1988. Elle s'expliquera sur ce sujet dans un très bon roman posthume, « les Taches du Léopard », Fayard-2003.

Ainsi s'achevait le destin romanesque d'une femme hors du commun, ce « cher vieux crocodile » dont le rayonnement et les nombreuses parts d'ombre ont marqué toute une génération. Une vie passionnante avec ses « vérités tronquées », sa « dream team » à «L'EXPRESS», sa vie de femme politique et d'écrivain. Elle s'appliqua toujours à voir du ciel dans son malheur.

### Les biographies

*Garde tes larmes pour plus tard* d'Alix de Saint-André - Gallimard.

*Françoise de Laure Adler* - Grasset.

*Françoise Giroud, une ambition française* de Christine Ockrent - Livre de Poche.

### Honneurs

Commandeur de la Légion d'Honneur

Commandeur de l'Ordre National du Mérite

## L'ART D'ÊTRE GRANDS-PARENTS EN VACANCES

**L**es grands-parents babyboomers font du sport et ne craignent ni les randonnées en montagne, ni les virées à bicyclette, ni les bains de mer. Ils sont loin du grand-père tout en noir dans son fauteuil ou de la grand-mère qui tricotait. Mais pour que l'arrivée des « chicouf » (« chic » ils arrivent, « ouf » ils s'en vont !) ne devienne pas une épreuve, il est bon de rappeler quelques règles de bon sens.

La maison est à préparer pour que le dernier qui rampe encore évite les fils électriques à terre, les objets bas fragiles, la chute dans l'escalier ou par la fenêtre à cause du petit tabouret qui pourrait servir de tremplin. Certes, votre intérieur sera immédiatement encombré par le parc, les jeux d'enfants, la chaise haute et tout le bazar nécessaire pour changer bébé, mais ils restent peu de temps, puisque l'autre famille les attend, et, qu'avant ou après ils doivent aussi passer chez des amis.

Ne soyez pas trop dirigistes, mais précisez quelque règles simples - pas trop - comme ne pas être dérangés par les enfants pendant le déjeuner ou au moins pendant le café ! Prévoyez un partage à peu près équitable des tâches ménagères, voire confiez-leur la préparation des repas pendant une journée. S'il n'est pas admis de faire du trampoline sur le canapé ou de jouer au ballon dans les fleurs, en revanche ne faites pas un drame de quelques fleurs flétries.

**E**vitez de vous substituer aux parents ; ne pas s'étonner des habitudes familiales différentes : si votre belle-fille vous impose, sans rire, de vous laver les mains avant de toucher au nouveau-né, c'est parce que son manuel ou sa puéricultrice le lui aura conseillé ; le compromis est tout un art que les grands-parents devront appliquer. Si proposer des pizzas à tous les repas dans un but de simplification n'est guère satisfaisant, et même si vous êtes les rois du risotto, du couscous ou des profiteroles au chocolat, n'y perdez pas votre temps. Les salades composées, les saucisses aux lentilles ou les frites, plus simples à préparer, seront appréciés par tous.

Votre rôle de grands-parents sera prisé des parents, notamment la nuit si vous êtes insomniaques, et que vous pouvez vous lever quand le dernier né pleure. Quant aux lève-tôt, si vous préparez et donnez le biberon du matin, les parents vous seront reconnaissants de pouvoir dormir. Le temps que vous passerez avec vos petits-enfants sera celui dont ils garderont le meilleur souvenir : pensez au jeu de l'oie, aux petits-chevaux, aux vieux Lego conservés et nettoyés. Profitez-en ! les enfants deviendront vite de jeunes adolescents boutonneux.

Les grands-parents sont les gardiens de la mémoire, alors plutôt que la collection de coléoptères, montrez-leur les photos de leurs parents quand ils avaient leur âge, surtout si vous les commentez : il faisait beaucoup de ski ou adorait pêcher !

**E**nfin vous saurez que vous avez gagné son affection lorsque la petite dira : « Mamie, je suis très contente dans ta maison » ! Les souvenirs de vacances entre cousins resteront profondément gravés dans la mémoire des petits-enfants et les structureront leur vie durant.

**Benoît le GUEN**

## LA VIE DE NOS FAMILLES

### NAISSANCES

Anastasia La Combe, petite sœur de Félicité, Louise, Honoré, Bartholomé, Marie et Silouane, le 22 juin 2017

Diane Massiet, petite sœur d'Octave, le 29 novembre 2017

L'AGFV est heureuse d'offrir à ces familles un bon de naissance à réaliser dans une braderie.

### MARIAGES

Clément Gayral et Hani Binh Pham, le 20 avril 2018 à Hanoï (Vietnam)

Marguerite Chabry et Yoann Béal, le 11 mai 2018 à St Georges de Didonne (17)

Rémi Gruget et Alessia Bacchi, le 7 juillet 2018 à Rome

L'association adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et ses félicitations à leurs parents.

### LES GRANDS-PARENTS

Annick Gruget-Mégros : Anatole, petit frère d'Alexandre, Nicolas et Valentin, le 12 septembre 2017 chez Thomas et Masha

Isabelle et Jean-Noël Jacob : Ulysse, leur 5e petit-enfant, né le 11 mars 2018 chez Romain et Caroline à Briançon

François de Bony : Félix, le 15 mai 2018, chez Charles-Éric et Anne-Marguerite

Agnès et Bruno de Kersabiec : Alexis, le 18 mai 2018, chez Henri et Anne à St Malon sur Mel

### DÉCÈS

Monsieur Guy Megros, papa d'Annick Gruget-Megros et beau-frère de Fernande Thiollay, le 29 mars 2018 dans sa 87e année

A toute sa famille, l'AGFV adresse ses très sincères condoléances.

## LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE, SUITE...

**N**ous vous avons parlé, dans le dernier bulletin, de la consultation sur des choix de bioéthique lancée par le gouvernement sur Internet. Cette consultation a été un réel succès. Plus de 200 000 participants sur Internet, dans les débats en région, et dans les auditions. 65 000 contributions d'internautes dont 69 % sur « procréation et société » et sur « la prise en charge de la fin de vie ».

Ce qui transparaît des débats, c'est la réticence de la plus grande partie des citoyens qui ont tenu à s'exprimer, aux ruptures législatives que certains présentaient comme inéluctables. La majorité des participants ont défendu le respect des repères protecteurs des plus fragiles :

- les soins palliatifs contre le suicide assisté,
- la protection de l'enfant face à l'idée d'un droit à l'enfant,

et ont émis des réserves face aux expérimentations sur l'embryon. Le refus de l'eugénisme est un principe largement partagé. Mais où commence l'eugénisme ? s'interroge le comité de citoyens. Certains considèrent que le diagnostic prénatal mène à l'élimination de fœtus, ou que le dépistage pré-implantatoire va dans le sens d'une sélection des embryons. La médecine prédictive est majoritairement perçue comme socialement risquée.

**I**l y a des divergences profondes sur la question de l'ouverture de la PMA, les uns défendant le principe d'égalité, les autres défendant le droit de l'enfant. Mais l'ouverture de la PMA pose des questions sur les règles juridiques de la filiation, et sur l'anonymat ou non du don de gamètes.

Concernant la fin de vie, il y a un large consensus sur la nécessité et l'urgence d'appliquer la loi Claeys-Leonetti, ainsi que de développer les soins palliatifs. Les opinions sont divergentes quant au suicide assisté et à l'euthanasie, avec une large et ferme opposition de la part des professionnels de santé.

Un Comité de Citoyens des États Généraux a été constitué, dans le cadre de la CCNE, formé d'un échantillon d'individus représentatifs de la population française. Il a été chargé de porter un regard critique sur l'ensemble de la consultation. Il a choisi également de produire deux opinions sur les thématiques « fin de vie et suicide assisté » et

« génomique en population générale ».

Ce comité a remis son avis et ses recommandations au CCNE et aux ministères concernés, le 5 juin dernier. La synthèse du comité ne se veut pas une évaluation scientifique de l'état de l'opinion exprimée dans la consultation. Ce comité émet néanmoins deux opinions :

- Opinion sur la fin de vie : c'est un champ sensible. Le comité rappelle la nécessité des soins palliatifs. Les 2/3 de ses membres souhaitent que la loi ouvre une possibilité au suicide assisté et à l'euthanasie. Pour le dernier tiers, la sédation profonde qui existe actuellement paraît être une solution déjà satisfaisante.
- Opinion sur la génomique en pré-conceptionnel : à l'unanimité, les membres du comité sont favorables au diagnostic pré-conceptionnel, et 2/3 d'entre eux sont pour un accès à tous les futurs parents.

**S**elon l'agenda prévu, un comité de rédaction, composé de membres du CCNE, est chargé de faire la synthèse qui sera soumise ensuite à l'approbation de l'ensemble du CCNE. Le rapport de synthèse final sera remis en septembre. Son but est d'apporter un éclairage aux acteurs qui porteront la révision de la loi bioéthique, à la lumière des contributions réunies, pour épauler la gouvernance dans sa réflexion, sans pour autant s'y substituer.

Mais ne soyons pas dupes : en novembre 2017, le ministre des solidarités et de la santé annonçait que « le travail d'élaboration du projet de loi, qui nécessite une coordination interministérielle, débute parallèlement aux États Généraux de la Bioéthique »...

...et, par ailleurs, le comité de citoyens, après avoir fait une bonne synthèse des débats et propositions lors de la consultation citoyenne, a rendu deux opinions qui ne sont pas celles de la majorité exprimée.

**Béatrice Martin**

Rapport des États Généraux de la Bioéthique 2018 en ligne sur : [ccne-ethique.fr](http://ccne-ethique.fr)

## RÉFORME DES RETRAITES

J.P. Delevoye, Haut Commissaire à la Réforme des Retraites (HCRR) vient de lancer sur Internet une grande consultation publique intitulée « Pour une retraite plus simple, plus juste, pour tous ».

**R**appelons que, selon le COR<sup>(1)</sup>, 25% des retraités ont une pension inférieure à 800 euros par mois et 90% d'entre eux touchent moins de 2 700 euros mensuels.

Quel est le projet gouvernemental ?

- La fin des régimes spéciaux sauf pour les militaires et les indépendants : «un euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé».
- Le gouvernement n'envisage pas de passer à un système de retraite par capitalisation, sauf peut-être, pour les très hauts salaires.
- L'âge de départ à la retraite ne bouge pas (62 ans).

Derrière ces mesures plus ou moins consensuelles, s'en cachent d'autres plus inquiétantes :

- Le montant des pensions pourrait dépendre de la conjoncture économique.
- Le gouvernement veut renforcer le niveau de solidarité. Mais comment le faire dans un système où chaque euro cotisé donne les mêmes droits à chacun ?

- Le gouvernement préférerait renforcer la politique familiale ou les avantages fiscaux (sous condition de ressources généralement) plutôt que de développer des droits spécifiques pour la retraite. Sont concernés les droits familiaux (bonification de trimestres au titre de la maternité), la majoration pour 3 enfants et plus, les périodes d'invalidité, les séquences de chômage, les minima de pension et la pension de réversion, ce qui représente actuellement environ 20% des pensions versées, que le gouvernement souhaiterait supprimer.

Le fait d'envisager une telle solution souligne le désintérêt du gouvernement pour la politique familiale. Le COR prévoit qu'il y aura en 2040 moins d'un actif pour un retraité... Sans redressement net de la démographie, le régime actuel ne peut perdurer, et la disparition des droits familiaux, ici encore, ne va pas inciter nos compatriotes à avoir des enfants.

On peut s'interroger sur la promesse de renforcer la politique familiale dans le contexte actuel où toute la politique familiale glisse vers la politique sociale. Le gouvernement prend encore pour cible les classes moyennes et les familles.

**Béatrice Martin**

(1) COR : Conseil d'Orientation des Retraites  
Site Internet : <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/>

## BRÈVES

### Vers la fin des pensions de réversion ?

Depuis quelque temps, le gouvernement parle de réformer le système de retraite et lance une nouvelle idée, histoire de voir quelles vont être les réactions : la suppression des pensions de réversion, c'est-à-dire de la partie de la retraite du conjoint décédé qui est versée au conjoint survivant.

Le montant des retraites des femmes étant généralement sensiblement inférieur à celui des hommes, en raison des interruptions de carrière liées aux maternités, la pension de réversion est un complément indispensable pour que les mères de famille aient une pension décente.

A une époque où l'on ne cesse de nous parler d'égalité entre les filles et les garçons, il est tout de même bien surprenant de constater que le gouvernement accentue délibérément les inégalités entre hommes et femmes.

**Raphaëlle Leclerc**

### Alerte aux fermetures de classe dans les campagnes

Au nom de l'égalité, les CP et CE1 des quartiers sensibles vont avoir un instituteur pour 12 élèves. Ceci revient à doubler le nombre des instituteurs dans ces zones prioritaires.

Selon le ministère de l'Éducation Nationale, il y aurait, à la rentrée prochaine, 200 à 300 fermetures de classes en zone rurale, pour transférer les postes en zone prioritaire. Les syndicats estiment à 1 097 les fermetures de classes à la campagne, contre 289 ouvertures, plutôt en zone prioritaire... Bataille de chiffres ... mais rappelons que les fermetures de classes en zone rurale contribuent à la mort des villages et à la désertification des campagnes.

## BRÈVES SUITE

### Quelques chiffres sur notre ville

Viroflay compte 15 905 habitants : 33% des ménages sont des célibataires.

Le niveau de vie à Viroflay : il s'établit en unité de consommation (UC), un adulte = une UC. Les enfants comptent pour 0,50 UC sauf pour les moins de 4 ans qui comptent pour 0,30 UC.

A Viroflay, le revenu par UC est de 2 940 euros nets par mois.

En comparaison, dans les Yvelines le revenu par UC est de 2 227 euros par mois, en Île de France, 1 932 euros, en France métropolitaine, 1 694 euros.

Pour affiner les chiffres, un célibataire habitant Viroflay, dispose en moyenne de 2 376 euros nets de revenu par mois, un couple avec un enfant, 5 227 euros, un couple avec 3 enfants, 7 745 euros et une famille monoparentale, 3 089 euros.

Vous pouvez consulter ces chiffres et ceux des villes voisines sur le site : [salairemoyen.com](http://salairemoyen.com)

~~~~~

### Consommation : emballages à risque

Une étude menée par nos partenaires européens révèle la présence de composés perfluorés dans près de la moitié des emballages cartonnés et papiers d'alimentation de fast-food.

Ces substances difficilement biodégradables sont fortement suspectées d'être cancérogènes, immunologiques et perturbatrices endocriniennes, mais elles rendent les emballages étanches à l'eau et à l'huile, et résistants à la chaleur (Source : Que Choisir).

~~~~~

### Médecin de garde

Actuellement testé en Corse, Pays de Loire et Normandie, le numéro unique 116 117 doit être étendu à toute la France à la fin de l'année.

Ce numéro ne sera pas accessible en journée pendant la semaine, mais uniquement le soir à partir de 20 h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés.

~~~~~

### Vie des familles

Un constat : en 15 ans, le nombre des divorces a augmenté de 63%, passant de 155 000 à 253 000 par an. Est-ce un progrès ?

En 2015, 4 PACS ont été conclus pour 5 mariages célébrés.

## LES ANNONCES DE L'AGFV

### Gardes d'enfants

#### Demandes

##### DG-698 du 14-05-18

Famille de 4 enfants (3 scolarisés en maternelle, primaire et collègue + 1 bébé) habitant Viroflay cherche nounou à temps plein ou partiel (vacances scolaires incluses) à partir d'octobre/novembre 2018. Permis de conduire indispensable. Merci de me contacter au plus vite.

Tél 06 76 69 75 06

### Immobilier

#### Offres

##### OI-695 du 16-05-18

Loue 2 places de parking en sous-sol, 41 avenue du Général Leclerc à Viroflay.

Tél 01 30 24 88 50 (le soir)

### Achats, ventes

#### Ventes

##### VD-699 du 11-06-18

Vend Paroi de douche + Porte CEDEO en verre sécurité 6 mm anticalcaire Neuves (encore dans leurs emballages d'origine). Cause de la vente : erreur dans les dimensions. Verre transparent, de sécurité 6 mm,

traitement anticalcaire, profilés en aluminium argent satin Dimensions (réglables) : - Paroi Fixe: 77/79 cm (largeur ajustable) - Porte: 77 / 81 cm (ajustable) Prix d'achat : 714 €  
Prix de vente : 289 €.

Tél 06 83 33 64 65

##### VD-700 du 11-06-18

Vend (cause doublon) Armoire à Pharmacie en bon état. Dimensions : 88 x 120 cm. Miroir central avec 3 spots encastrés, 2 portes latérales recouvertes d'un miroir abritant des placards, 1 prise intégrée. Prix : 39 €. Tél 06 83 33 64 65

## IDÉES DE LECTURE

### « Mon corps ne vous appartient pas », Marianne Durano, Albin Michel

L'époque actuelle se présente volontiers comme celle de la libération de la femme des contraintes qui ont pesé sur elle depuis des temps immémoriaux.



Marianne Durano, jeune Maman de deux enfants, normalienne et agrégée de philosophie, remet en question cette libération en émettant l'hypothèse que de nouveaux dogmes et tabous, remplaçant les anciens, corsent tout autant la vie des femmes d'aujourd'hui.

Dans un livre bien écrit et qui se lit aisément, elle dénonce la technique qui s'est emparée du corps féminin pour lui imposer de nouvelles contraintes : prise de la pilule pour rester toujours disponible au désir masculin, injonction d'avorter l'enfant qui dérange, déshumanisation de la grossesse traitée comme une maladie...

Marianne Durano bouscule sans état d'âme les dogmes féministes qui brident la pensée actuelle. Son livre est un véritable appel aux femmes pour qu'elles se réapproprient leur corps et leur fécondité.

~~~~~

### L'extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire IKÉA, Romain Puértolas, Poche.

Un Indien, fakir de son métier, un peu escroc, arrive un jour à Roissy pour renouveler sa planche de fakir et donc, acheter un lit à clous chez IKEA... et là commence une aventure rocambolesque qui l'emmène aux quatre coins de l'Europe.

Un petit livre à lire à la plage ou dans un transat au soleil et qui nous fait sourire.



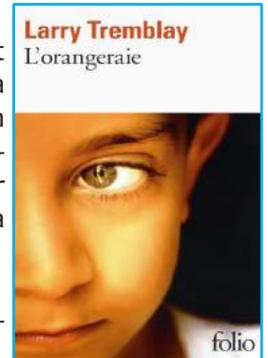
~~~~~

### L'orangerie, Larry Tremblay, Folio.

Un livre choc...

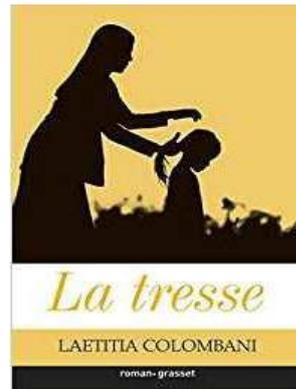
Des jumeaux vivent paisiblement dans une orangerie lorsque la guerre bouleverse leur vie. Un des chefs de la région vient demander à leur père de sacrifier un de ses fils pour le bien de la communauté.

Comment faire ce choix impossible?



~~~~~

### La tresse, Laetitia Colombani, Grasset.



Trois femmes, trois vies, trois continents vont être liés sans qu'elles le sachent par une tresse d'espoir et de solidarité.

Une belle histoire.

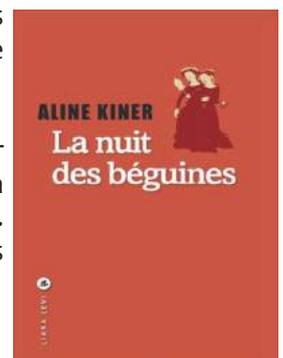
~~~~~

### La nuit des béguines, Aline Kiner, Liana Levi.

1310, Paris, dans le Marais, la vie du grand béguinage, institution voulue par St Louis, pour les femmes seules et honnêtes chrétiennes, aisées ou nécessiteuses, désirant vivre tranquillement en communauté.

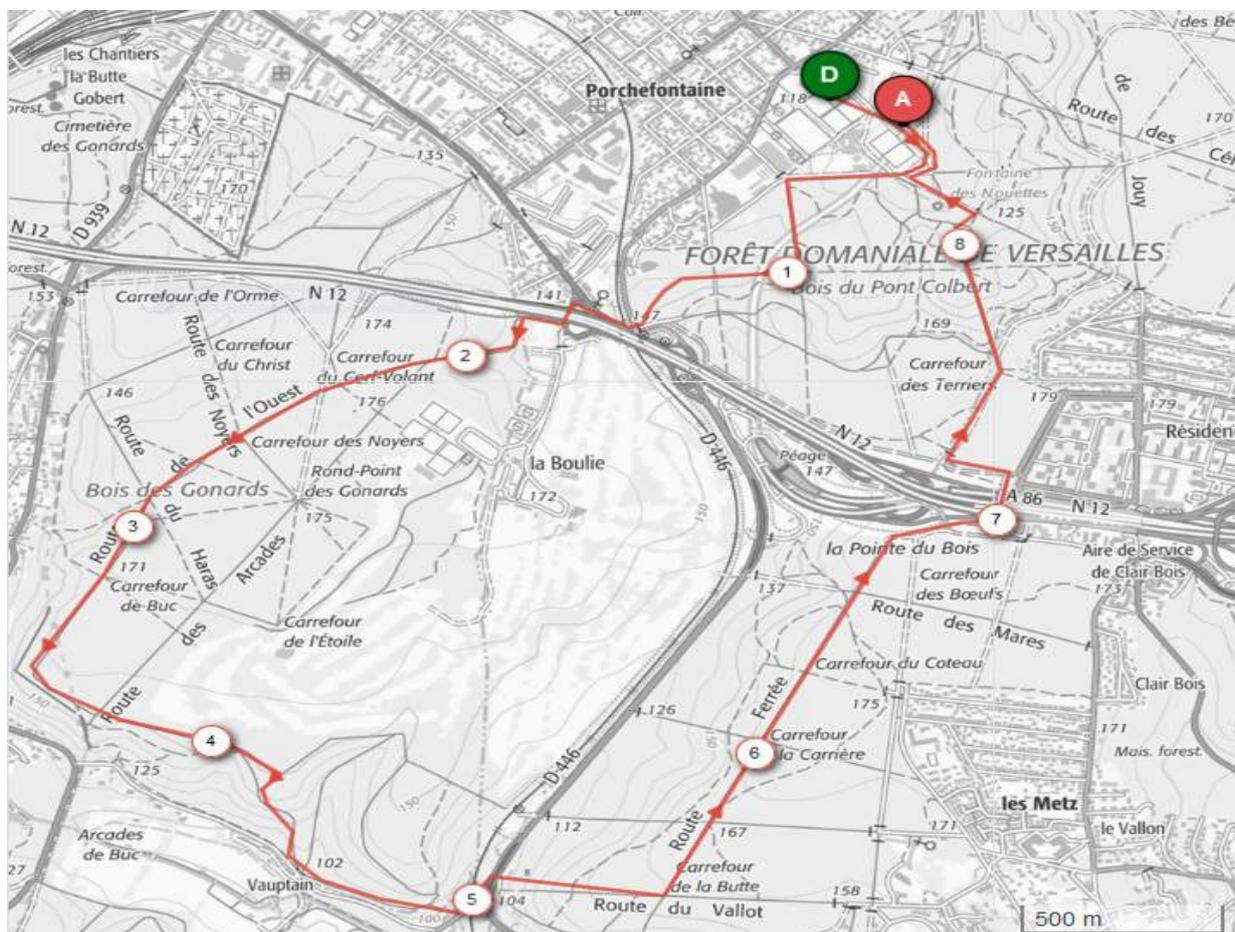
Elles peuvent travailler, étudier et circuler librement, sans avoir à choisir entre le cloître ou un mari. Les béguines... des femmes libres au Moyen Âge.

Intéressant à découvrir.



## UNE BELLE BOUCLE EN FORÊT DOMANIALE DE VERSAILLES ET DANS LE BOIS DES GONARDS

Environ 9 km, facile, chemins entretenus, mais bonnes chaussures conseillées



Parking de l'École du Cirque à Versailles Porchefontaine 51 rue Rémont (carrefour rue Rémont /rue Berthelot) gratuit.

Traverser l'ensemble des installations du stade de Porchefontaine vers le Sud et entrer dans les bois du Pont Colbert en empruntant l'allée forestière et en longeant ses limites sur la droite (100 m environ). Prendre ensuite le 1<sup>er</sup> chemin à gauche et monter jusqu'au 1<sup>er</sup> croisement. Prendre à droite et monter jusqu'à proximité de la N 12. Sortir du bois et traverser la rue Rémont.

Rester sur le trottoir de droite, longer la N 12 (Paroisse St Marc) et traverser la rue du Pont Colbert à l'aplomb de la station-service. Passer sous la N 12 en conservant le trottoir de droite (vers le golfe de La Boulie). Entrer dans le bois des Gonards, à droite, après le pont.

Longer la N 12, emprunter la 2<sup>ème</sup> allée à gauche puis la 1<sup>ère</sup> à droite (allée du Pont Colbert, puis route de l'Ouest) sur environ 1,5 km jusqu'à un fort virage à gauche. Poursuivre (proximité des arcades de Buc) en privilégiant les chemins sur la gauche, parallèles à la route de Buc, au Petit Jouy, pour aboutir à la D446 qu'il faudra traverser près de la gare RER.

Remonter la départementale sur quelques mètres et prendre la première entrée à droite (chemin du Vallot), sur environ 400 m, jusqu'au 2<sup>ème</sup> carrefour. Remonter tout droit vers Vélizy (1,5 km) par l'Allée Ferrée, longer par la droite la N 12 et la traverser par le pont piétonnier.

Après quelques dizaines de mètres sur la gauche, prendre à droite et redescendre vers le stade de Porchefontaine, en privilégiant les petites obliques à gauche.

Retraverser le stade pour retrouver le parking.

Source : Openrun

François de Bony